



Procès-Verbal
Assemblée Générale ordinaire
Jeudi 28 mars 2019 - 17h00
UBS, Av. des Baumettes 23, 1020 Renens

Ordre du jour selon art 16 des statuts :

1. Souhait de bienvenue
2. Constitution de l'assemblée générale
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2018. Disponible sur le site Internet www.hr-vaud.ch.
4. Rapport d'activité du président
5. Etat des lieux projet branding et digital
6. Rapport du trésorier - comptes 2018
7. Rapport de l'organe de révision
8. Approbation des comptes et décharges aux organes responsables
9. Election du comité
10. Projets à venir
11. Présentation des événements 2019
12. Présentation et approbation du budget 2019
13. Divers et propositions individuelles (à envoyer avant le 07 mars 2019).

Fin de la partie statutaire

Conférences :

« La valorisation du capital humain à l'ère du 4.0 » par
M. Cyril Meury, Directeur Région UBS Romandie

« People, Culture & Digitalisation - les 3 clés du succès HR » par
M. Alain Steinauer, HR Business Partner UBS

1. Souhait de bienvenue

Joan Merino de Tiedra, HR specialist - Learning & Development Manager - UBS University, membre du comité HR Vaud, souhaite la bienvenue aux personnes présentes au nom de M. Meury, Directeur Région UBS Romandie. Il informe de l'horaire et présente les intervenants des conférences à venir.

Monsieur Jérôme Rudaz, Président HR Vaud, souhaite la bienvenue à chacune des personnes présentes. Il souhaite particulièrement la bienvenue à Mme Maria Anna Di Marino, présidente d'honneur HR Vaud. Il remercie l'UBS pour son accueil.

2. Constitution de l'assemblée générale

Il constate que la convocation a été envoyée dans les délais et que l'assemblée peut donc délibérer valablement.

Aucune proposition individuelle n'a été apportée au comité.

Jérôme Rudaz informe que Violaine Boschetti, assistante administrative HR Vaud, rédigera le procès-verbal. Il y a 50 membres présents dans la salle qui ont le droit de vote. M. Dumont est nommé scrutateur. Jérôme Rudaz le remercie.

L'assemblée étant constituée, elle peut délibérer valablement.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG extraordinaire du 26.03.2018

Le procès-verbal est mis en discussion. Il n'appelle pas de commentaire et est approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions. Remerciement à Violaine Boschetti.

4. Rapport du président

« C'est toujours pour moi un exercice compliqué de faire le bilan d'activité de votre association. Tellement de choses se sont déroulées sur l'année 2018 qu'il a fallu trier. Nous aurions pu dissiper des heures sur les conférences, les thématiques, les avancées des projets mais je connais plusieurs personnes dans le public qui ne seraient pas heureuses que je prenne sur le temps de l'apéritif pour la partie officielle. Je vais donc tenter d'aller à l'essentiel des développements de votre association. Pour rappel, nous avons défini les axes stratégiques affichés.

Axes stratégiques

1. Développer la visibilité de l'association :
 1. Médiatique
 2. Politique
 3. Économique
2. Développer la visibilité des membres
3. Maintenir les offres historiques



Lorsque nous avons travaillé cette année sur la communication de l'association, ceux-ci ont été redéfinis et reformulés.

Retravaillés en :

1. Etre force de proposition auprès des pouvoirs publics locaux et fédéraux
2. Promouvoir la fonction RH et valoriser sa contribution stratégique à la performance des entreprises
3. Créer de la valeur pour l'ensemble de ses membres



7

Si la formulation a été modifiée, les axes restent sensiblement les mêmes, à savoir que nous souhaitons faire rayonner HR Vaud et l'inscrire dans la réalité de son environnement, notamment politique.

De plus, nous souhaitons vous mettre en avant et porter avec vous l'aspect stratégique que revêtent les Ressources Humaines dans un monde en mutation.

Pour terminer, nous voulons continuer à nourrir vos réflexions, à faciliter les échanges entre vous pour développer encore les compétences RH du pays de Vaud.

Pour le premier axe, au niveau politique, je vous avais annoncé l'année dernière que nous y travaillions, sans encore avoir un retour concret à vous proposer.

Aspect politique :

L'année 2018 a été plus fructueuse, puisque nous avons eu le bonheur d'accueillir la présidente du conseil d'Etat, Mme Nurria Gorritte à la soirée de fin d'année.

Son discours inspirant, sa disponibilité et sa fraîcheur nous ont permis de passer une soirée qui restera comme une des plus marquantes de l'association.

C'est également ce soir-là que nous avons dévoilé notre nouvelle ligne graphique, mettant ainsi en cohérence le virage important qu'a vécu HR Vaud l'année dernière.

Projet proche aidant :

L'ensemble de nos efforts nous a également permis de nous rapprocher du département de la cohésion sociale pour le programme cantonal de soutien aux proches aidants pour une première collaboration historique entre nos forces politiques et notre association.

Ce projet, sur lequel nous reviendrons toute à l'heure sera, je l'espère, une première pierre sur laquelle nous pourrons construire une collaboration plus étroite et être une réelle partie prenante sur les décisions de l'Etat ayant un impact sur le monde RH et sur les collaborateurs que nous avons comme mission d'accompagner.

Communication :

Nous avons également travaillé sur la valorisation de notre association, de ses membres et de ses activités.

Nous avons réussi à percer la frontière entre la presse spécialisée, type Persorama, HR Today ou HR Swiss pour nous profiler sur des médias tous publics, comme par exemple PME Magazine, l'Agefi, 20 minutes et la Première.

Nous devons encore essayer de pérenniser ces relations et d'être encore plus réactifs sur notre capacité à trouver des profils spécialisés au sein de nos membres, d'où la nécessité de travailler encore notre base de données, mais nous y reviendrons également plus tard.

Notre présence sur les réseaux sociaux a également connu une très belle année, puisque nous avons gagné en 12 mois pas moins de 600 nouveaux abonnés à notre page LinkedIn, pour un total de près de 900 membres à ce jour.

De plus, cette communauté commence à faire vivre la page, puisque le nombre de visite est très positif, comme vous pouvez le constater sur le graphique ci-dessus, avec des pics d'activités intéressants depuis novembre 2018. Je tiens à remercier Guy Zehnder, responsable digital au sein du comité HR Vaud, pour son activité.



12

L'année 2018 a été également une année riche en événements, puisque nous avons vécu une soirée d'anthologie pour le 60^{ème} anniversaire de l'association, à guichets fermés, avec un enthousiasme des personnes présentes qui nous a beaucoup touché.

En parallèle, nous avons également proposé d'excellentes conférences, tables rondes, petits déjeuners, lunches, comme l'a toujours fait HR Vaud.

Pour terminer sur cette partie, HR Vaud a été pour la dernière fois présent au salon RH au côté des sections romandes, puisque la décision a été prise de ne plus reconduire l'expérience pour les années suivantes. Le manque d'intérêt pour le salon RH, le manque de cohérence dans l'organisation de ce salon a eu raison de notre investissement en son sein. »

Jérôme Rudaz revient sur la nouvelle identité visuelle en lien avec les valeurs de HR Vaud : Modernité, Dynamisme, Ouverture. Il revient également sur le nouveau site internet et fait ressortir ses qualités : Meilleure expérience utilisateur, Modernité, Professionnalisme.

Jérôme Rudaz donne la parole à Guy Zehnder, responsable digital au sein du comité HR Vaud.

5. Etat des lieux projet branding et digital

Suite à la mise en route du nouveau site Internet de HR Vaud, Guy Zehnder, informe que malgré le travail déjà investi la route est encore longue jusqu'à la finalisation de ce projet. Il informe que sa présentation devance le budget 2019 qui sera soumis à votation sous peu et qui contiendra un poste se référant à un « Community mangement ».

Le but de ce projet est principalement de mettre en valeur les membres HR Vaud par plusieurs biais de communication :

- **Un blog** qui amène la possibilité d'article, d'interviews et portraits des membres, de discussions diverses.
- Ce blog serait toujours en lien avec **les réseaux sociaux** (LinkedIn, Facebook, Instagram).
- Différents **Boosts** qui servent à accroître la notoriété de HR Vaud avec des articles ciblés selon la fonction RH.
- Une **newsletter** pour communiquer avec les membres.

Le site Internet a également pour but que le comité connaisse mieux les membres HR Vaud afin de cibler plus précisément les différents évènements ou activités futurs.

Question de Maria- Anna Di Marino : A quoi serviront les interviews et portraits des membres.

Réponse de Guy Zehnder : le but est de valoriser les membres à travers ces interviews et vidéos.

6. Rapport du Trésorier – comptes 2018

Les comptes sont présentés par M. François Delaquis, trésorier de l'association.

a. Compte de Pertes et Profits 2018 :

Comptes 2018 – 01.01.2018 au 31.12.2018					
Charges			Produits		
	Résultats 2018	Résultats 2017		Résultats 2018	Résultats 2017
Manifestations	41'838.80	38'288.15	Cotisations	135'200.00	131'650.00
Frais admin. & divers	13'914.97	28'713.08	Intérêts bancaires	0.00	0.00
Salaires & Ch. sociales	42'239.35	38'189.35	Sponsoring	0.00	0.00
Cotisations HR Swiss	42'450.00	42'350.00	Part. manifestations	16'510.00	10'250.00
Prix HEG / UNIL	2'000.00	2'000.00	Produit congrès romand	0.00	4'553.00
Perte s/débiteurs	2'850.00	4'432.20	JDTV	5'327.35	5'500.00
Maintenance informatique	3'732.10	3'926.25	Produits divers	4'652.00	500.00
60 ^{ème}	76'165.16	4'420.00	60 ^{ème}	7'680.00	
Impôts rétroactifs	6'026.55		Dissolution réserve 60 ^{ème}	50'000.00	
Amortissement informatique	17'215.90		Dissolution part. manifestations	17'224.80	
			Déficit	11'838.68	9'866.03
	248'432.83	162'319.03		248'432.83	162'319.03

« Avec des charges à concurrence de CHF 248'432.83 et des produits atteignant CHF 169'369.35 l'exercice 2018 boucle avec un excédent de dépenses de CHF 79'063.48. La

dissolution totale de la réserve du 60ème anniversaire d'un montant CHF 50'000.00 et celle partielle de la provision pour manifestation d'un montant de CHF 17'074.80 a permis de ramener ce déficit à CHF 11'838.68.

En détaillant le compte de pertes et profits, sous les CHARGES, on constate les différences suivantes :

- **MANIFESTATIONS** : CHF + 1'838.80. Cette augmentation est due a de la location de matériel qui n'était pas prévue au budget.
- **FRAIS ADMINISTRATIONS ET DIVERS** : CHF – 16'085.03. Les dépenses liées à ce poste ont été quelque peu surestimées au moment de l'établissement du budget. Ainsi, au lieu d'une hausse presque tous les postes ont connu une baisse en 2018. On relèvera que les frais de comité ont diminué de CHF 2'800.00 et que le recours plus systématique aux envois électroniques a fait diminuer les frais d'envois, la papèterie ainsi que la mise sous plis de quelque 4'400.00.
- **SALAIRES ET CHARGES SOCIALES** : Le budget a été élaboré pour ce poste sur la base des coûts de l'année 2017 où il y a momentanément le poste administratif effectué par mandat puis par l'engagement actuel. Ainsi c'est un montant de CHF 3'000.00 qui a été insuffisamment budgété. Le solde de la plus-value est dû à l'octroi d'une prime de fin d'année non budgétée ainsi qu'à une hausse des charges sociales non budgétée
 - **PERTE SUR DEBITEURS** : CHF + 350.00, 19 membres ont été radiés, soit une perte de 2,1 %. C'est 2 radiations de plus qu'en 2018.
 - **MAINTENANCE INFORMATIQUE** : CHF – 267.90
 - **60ème ANNIVERSAIRE** : pour la moins-value de ce poste et le coût exact de cette manifestation je vous renvoie au rapport les vérificatrices des comptes afin de ne pas vous lasser avec 2 fois les mêmes chiffres.
 - **AMORTISSEMENT PROJET INFORMATIQUE** : La durée de l'amortissement est inchangée, soit sur 4 ans. L'augmentation de CHF 7'215.90 par rapport au budget a cependant été adapté pour se calquer sur le coût final prévisible du projet

Nous passons aux PRODUITS, on constate les écarts suivants :

- **COTISATIONS** : CHF + 2'550.00 représentant 17 membres supplémentaires cotisant et + CHF 1'000.00 de frais administratifs facturés et encaissés.
- **INTERETS** : Le compte épargne ne génère pour le moment aucun intérêt.
- **PARTICIPATIONS AUX MANIFESTATIONS** : + CHF 4'510.00 par rapport au budget ou CHF + CHF 6'260.00 par rapport au comptes 2017. Ce résultat est réjouissant car il n'intègre pas les autres manifestations comme la Journée du droit du travail où les encaissements effectués lors du 60ème anniversaire.
- **JDTV** : + CHF 327.35. Ce chiffre est conforme aux prévisions.
- **CONGRES ROMAND** : Il a lieu tous les 2 ans.
- **PRODUITS DIVERS** : + CHF 4'592.00. Depuis 2018, notre secrétaire effectue plus de secrétariat et de tâches pour la Journée du droit du Travail. Les heures effectuées sont refacturées d'où cette recette non encore connue au moment de l'établissement du budget, Avant ce travail était effectuée par la CVCI. »

Aucune question n'est posée par l'assemblée à propos du compte Perte et Profit 2018.

b. Bilan 2018 :

Bilan 2018					
Actif			Passif		
	Résultats 2018	Résultats 2017		Résultats 2018	Résultats 2017
Caisse	0	0	Créanciers / passifs transitoires	21'815.28	6'609.91
CCP 17-682464-6	34'226.26	64'402.02	Provision manifestations	25'000.00	42'224.80
CCP déposito 92-180264.1	302'059.81	362'059.81	Fonds de réserve	40'000.00	40'000.00
Impôt anticipé	0.00	0.00	Fonds 60ème anniversaire	0.00	50'000.00
Débiteurs et actifs transitoires	7'983.65	3'976.00			
			Capital 2017	293'401.92	
Informatique/Logiciel/Site	24'108.80	1'798.80	Perte	11'838.68	
			Capital 2018	281'563.24	281'563.24
	368'378.52	432'236.63		368'378.52	432'236.63

« Concernant l'Actif, les débiteurs et actifs transitoires se composent des 4 postes principaux suivants :

- CHF 500.-frais administratifs nouvelles adhésions à recevoir.
- CHF 620.00 diverses participations à des manifestations facturées à recevoir.
- CHF 3'177.15 facture payée d'avance pour des flyers destinés à la JDTV de 2019.
- CHF 3'682.50 montant à recevoir sur impôt facturé en trop.

Informatique – logiciel site

Après déduction de l'amortissement de CHF 17'215.90 qui figure au compte de PP, nous avons activé le solde des factures payées au prestataires de services.

Au passif, le compte créanciers et passifs transitoires se monte à CHF 21'815.28. Ce montant correspond diverses factures et notes de frais arrivées en fin d'année.

Le fonds du 60-ème anniversaire d'un montant de CHF 50'000.00 a été entièrement dissous.

Un prélèvement de CHF 17'224.80 a été effectué sur la provision pour manifestation.

Ainsi, au 31 décembre 2018, le fonds de réserve s'élève à CHF 40'000.00, inchangé et la provision pour manifestation s'élève à CHF 25'000.00.

Au terme de l'exercice la perte s'élève à CHF 11'838.68. Ainsi notre capital au 1^{er} janvier 2019 se monte à CHF 281'563.24. »

Aucune question n'est posée par l'assemblée à propos du Bilan 2018.

7. Rapport de l'organe de révision

Les vérificatrices de compte de l'exercice 2018 étaient :

Mme Ariane de Rham, 1^{ère} vérificatrice de compte et Mme Sylvia Clémenti, 2^{ème} vérificatrice.
Mme de Rham présente le rapport :

*« A l'Assemblée Générale de la HR Vaud
Monsieur le Président.
Mesdames, Messieurs,*

En exécution du mandat qui nous a été confié par l'Assemblée Générale, nous avons procédé à la vérification des comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 le mercredi 13 mars 2019.

Nous avons vérifié par sondage :

- La nature, le bien-fondé et les additions des factures.*
- La concordance des écritures avec les pièces justificatives.*
- La concordance du solde des fiches comptables avec celui du compte de pertes et profits et du bilan.*
- L'existence des actifs figurant au bilan.*

Les produits se sont élevés à Fr. 169'369.35 et les charges à Fr. 248'432.83. Un amortissement de Fr.17'215.90 a été effectué, sur le projet informatique en cours, de nouveau site HR Vaud.

Après dissolution de la réserve de Fr. 50'000.00 pour le 60^{ème} anniversaire et d'une dissolution partielle de la réserve pour manifestation pour un montant de Fr. 17'224.80, le déficit final s'élève Fr 11'838.68.

Le coût total net de la manifestation du 60^{ème} anniversaire (total charges sur exercice 2018 et 2019 – recettes) s'est élevé à Fr 72'905.16, soit une moins-value de charges de Fr.17'094.84 par rapport au budget.

L'association est soumise dorénavant à l'impôt sur le capital et le bénéfice des associations disposant d'au moins CHF 50'000.00 de capital. Les arriérés pour la période 2013 à 2016 se sont élevés à CHF 6'026.55, un montant de Fr. 5'000.00 avait été budgété.

Les frais administratifs connaissent une nette diminution vue l'utilisation accrue d'envois électroniques. Dans ce poste frais administratifs et divers, figure également les frais de comité qui sont en baisse de Fr. 2801.55.

Le nombre de membres cotisants pour 2018 s'est élevé à 866 dont 108 nouvelles adhésions.

Les actifs transitoires sont constitués de décomptes d'assurances 2019 payés d'avance et d'une restitution de Fr. 3'682.50 d'impôts payés en trop.

Les passifs transitoires sont formés de 10 pièces dont la principale est une facture de Fr 16'830.00 pour le repas de fin d'année au Palace et de décomptes finaux d'assurances sociales à recevoir.

Le capital au 31 décembre 2018 se monte à Fr. 281'563.24

Les provisions au 31.12.2018 sont les suivantes :

- Provision pour déficit de manifestations Fr. 25'000.00
- Fonds de réserve Fr. 40'000.00, inchangé.

En conclusion, nous vous proposons :

- a) D'approuver le compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et le bilan au 31 décembre 2018 tels qu'ils vous sont présentés ;
- b) De donner décharge de leur mandat aux organes responsables.

Les vérificatrices des comptes »

M. Rudaz remercie les vérificatrices de comptes pour leur travail et disponibilité.

8. Approbation des comptes et décharges aux organes responsables

Les comptes et décharges aux organes responsables sont soumis à votation et acceptés à l'unanimité moins deux abstentions.

Pour l'exercice 2019, Mme Sylvia Clémenti sera 1^{ère} vérificatrice de compte et Monsieur Jean-Georges Walter sera 2^{ème} vérificateur de compte.

Monsieur Jean-Charles Ansermet se propose et est nommé comme suppléant vérificateur des comptes. M. Rudaz le remercie pour son engagement.

9. Election du comité

Jérôme Rudaz reprend la parole et annonce la démission de François Delaquis, trésorier de l'association:

« Comme prévu par l'article 22 des statuts, nous passons au vote pour l'élection du comité.

François Delaquis, qui accompagne notre comité depuis 13 ans a décidé de laisser la place de trésorier.

Il s'agit donc de le remercier pour son investissement de manière formelle, puisque nous aurons l'occasion, au sein du comité, de le remercier de manière plus informelle très prochainement je l'espère.

François a été pour moi un collègue extrêmement précieux. Grace à ses connaissances, il a su me conseiller de manière pointue et pertinente lors de chaque assemblée générale. Son expérience et son expertise sur la partie comptable a été un grand atout, puisque c'est grâce à lui que les chiffres que nous vous présentons ce soir sont aussi bon. Il a su, durant son mandat, freiner certaines initiatives, en challengeant constamment la valeur qu'elles créaient face à celle qu'elles coûtaient.

Ce rôle est sûrement le plus compliqué à tenir pour une association comme la nôtre. Mais avec sa fermeté et son assertivité, François a toujours su trouver les mots justes pour nous convaincre lorsque cela a été nécessaire.

Pour ce remerciement officiel, nous avons tenu à lui offrir de quoi boire pour nous oublier, et, pendant qu'il vient chercher ce petit présent, je vous remercie de lui réserver une standing ovation à la hauteur du temps investit à votre service »

François Delaquis reçoit un présent avec ovation, puis fait part de quelques mots.

En remplacement de François Delaquis, le comité propose Albreto Imondi. Jérôme Rudaz le présente.

« La place de trésorier se retrouvant vacante, le comité a accueilli en son sein depuis quelques mois Alberto Imondi, Directeur de Fidexpert Lausanne. Ceci pour une passation des compétences entre François et Alberto. Fonctionnant dans le monde RH, le transfert de compétences nous semblait être un minimum à offrir...

Je laisse donc la parole quelques minutes à Alberto pour se présenter et vous expliquer ses motivations à rejoindre HR Vaud »

Alberto Imondi se présente selon CV en annexe.

Aucune autre modification du comité n'est proposée. Le comité se présente comme suit :

Président :	M. Jérôme Rudaz
Vice-présidente :	Mme Murielle Girardin
Trésorier :	M. Alberto Imondi
Responsables des évènements :	Mme Karine Lämmle et Mme Renate Mock
Responsable de la communication :	M. Serge Claus
Responsable du digital :	M. Guy Zehnder
Responsable du métier RH :	M. Joan Merino de Tiedra

Alberto Imondi est élu et le reste du comité est réélu à l'unanimité moins 1 abstention.

10. Projets à venir

Jérôme Rudaz présente les différents projets :

a. Bench RH

« Le premier concerne HR Bench.

Vous avez été nombreux à participer lors de l'année 2018, nous y avons donc déduit un intérêt fort de votre part.

Les retours sur le contenu et le format ont par contre été parfois critiqué, c'est pourquoi il a été décidé de monter un comité dit «scientifique» qui, en partenariat avec les sections romandes, la HEIG-VD et quelques représentants du monde économique de retravailler le contenu et le format.

Antonia Van Saanen qui est présente ici ce soir a été désignée comme membre de la commission qui représentera HR Vaud sur ce projet »

b. Proches aidants

Jérôme Rudaz excuse les représentants de la DGCS qui voulaient être présents ce soir mais leurs agendas ne le permettaient pas.

« Je l'ai évoqué tout à l'heure, voici la présentation un peu plus poussée de ce projet.

Le proche aidant est une personne qui consacre régulièrement de son temps par défaut ou par choix pour aider au quotidien un être atteint dans sa santé et/ou son autonomie.

Le canton de Vaud, par le département de la cohésion sociale nous a approché pour sensibiliser le monde RH à cette problématique qui devient un réel enjeu sociétal. Nous allons donc créer, sous la coordination de Joan Merino de Tiedra, une commission qui sera chargée de réfléchir au rôle des RH avec la DGCS.

Il découlera de ce partenariat une formation à destination des professionnels RH, et des outils pratiques auxquels vous aurez bien évidemment accès afin de prendre en charge de manière adéquate les collaborateurs qui sont dans cette situation au sein de vos établissements.

Ceux qui ont déjà été confronté à des questions de ce type peuvent également en parler avec Joan Merino de Tiedra ou moi-même lors de l'apéritif ou par mail pour que nous puissions alimenter les réflexions de ce groupe. »

Jérôme Rudaz précise que c'est le premier partenariat avec l'Etat de Vaud, que les représentants sont très enthousiastes et qu'ils saluent l'assemblée présente ce soir. Il ajoute qu'il se réjouit de cette collaboration.

c. Futur Skills LAB

« Enfin, nous avons travaillé avec Isabelle Chappuis sur un projet commun UNIL de Lausanne et HR Vaud sur les compétences du futur.

Je passe la parole à Isabelle Chappuis, Directrice Executive à HEC Lausanne pour qu'elle vous explique en quelques minutes les contours de ce projet qui prend gentiment naissance entre nos deux mondes »

Isabelle Chappuis prend la parole et informe qu'une nouvelle entité a vu le jour à HEC Lausanne. Les métiers sont en évolution et par conséquent les compétences ne seront pas les mêmes dans le futur qu'actuellement. Différents facteurs induisent cette évolution comme :

1. L'Intelligence artificielle, le big data, la révolution digitale,
2. Les changements sociétaux,
3. Les contraintes environnementales.

C'est l'impact de ces trois influences sur le marché du métier que les futurs étudiants vont devoir prendre en compte.

Ce projet ne peut pas se monter tout seul. A ce jour certains représentants du monde académique y participent déjà, comme des professeurs de HEC, des professeurs de différentes facultés et des professeurs de l'EPFL.

Il manquait encore la collaboration des acteurs du monde professionnel comme HR Vaud. Isabelle Chappuis est donc ravie de cette nouvelle collaboration.

Question de Madame Geneviève Bauhofer : Dans cet inventaire de compétences est-ce qu'il est prévu des passerelles pour les personnes qui ont plus de 40 ans ?

Réponse de Madame Isabelle Chappuis : Oui le sujet est pris en compte afin d'assurer les personnes qui sont en transition ou en situation délicate.

Question de Maria-Anna Di Marino : Quel est le calendrier de ce projet ?

Réponse de Madame Isabelle Chappuis : Le laboratoire existe, le site web également. L'aval du doyen de HEC a été donné. La phase de recrutement de partenaires est en cours. Le projet devra être en place dans le courant de cette année. Les premiers résultats seront annoncés en fin d'année.

d. HR Swiss

« La ZGP a environ CHF 200'000.- de dettes auprès d'HR Swiss. Une demande de don a été demandée à HR Swiss de CHF 100'000.- avec comme menace de quitter l'organisation faitière si ce n'est pas accepté. HR Swiss a proposé de déduire la dette de la ZGP de CHF 50'000.- en amortissant CHF 5'000.-/an. La ZGP a refusé cette proposition. Donc trois solutions pourraient donc s'ouvrir à la ZGP :

- *La faillite et par conséquent une perte de CHF 210'000.- pour HR Swiss*
- *Le départ de HR Swiss mais avec remboursement de la dette. Ce qui impliquera un Impact important sur la continuité d'HR Swiss.*
- *Rester au sein d'HR Swiss en remboursant les dettes contractées.*

Une séance stratégique pour les représentants de HR Swiss a été fixée et servira à définir l'utilité de HR Swiss. Cette séance résulte du questionnement de plusieurs présidents des sections romandes sur l'utilité de HR Swiss et ses cotisations élevées.

Le point positif de cet état de fait est qu'il a induit un vrai rapprochement entre les sections romandes pour se coordonner. »

e. Digital HR Vaud

« Pour terminer, les projets plus internes à l'association, la poursuite du travail sur le digital HR Vaud, comme vous l'a expliqué Guy Zehnder tout à l'heure. »

f. Sponsoring

« Et, afin de pérenniser les finances de l'association et pour nous permettre de continuer à travailler sur des projets à plus large échelles, nous sommes en train de mettre sur pied une politique de sponsoring.

Les entreprises présentes qui souhaitent soutenir HR Vaud peuvent également me contacter. Nous serons prêts à vous donner une réponse vers la fin du premier semestre. Nous espérons pouvoir communiquer les lignes définies du sponsoring à la fin du premier semestre. »

11. Présentation des évènements 2019

a. Evènements 2019

Les évènements 2019 sont présentés par Christelle Anta, membre de la commission de l'association, comme suit :

Date	Sujet de la conférence	Lieu
Lunch 15 janvier 2019	Après 65 ans, les collaborateurs ont-ils encore une place en entreprise ? - <i>Hotela : Michael Bolt</i>	Hotel Mirabeau Lausanne
JDTVD 7 février 2019	La rémunération	Hotel Aquatis Lausanne
After work 29 avril à 17h30	Reverse Mentoring - <i>Swisscom : Mme Nadia Rahim et Filipa Bernardo</i> - <i>Credit Suisse : Mme Marie-France Tschachtli</i>	Romandie Formation Centre Patronal Paudex
Petit déjeuner 28 mai à 8h30	Hauts Potentiels en entreprise : Ingérables ? - <i>Formation & Co : M. Manck</i>	Hôtel Mirabeau Lausanne
28 août à 17h00	Apéritif nouveaux membres	Lieu à confirmer
Congrès Romand 9 septembre à 09h00	Intelligence Artificielle : Mutations majeures, quels impacts ?	Unil Lausanne
Table ronde 27 octobre dès 17h00	Agilité en entreprise - <i>Table ronde animée par Marc Benninger</i>	A définir
28 novembre à 17h00	Soirée de fin d'année	Lausanne Palace

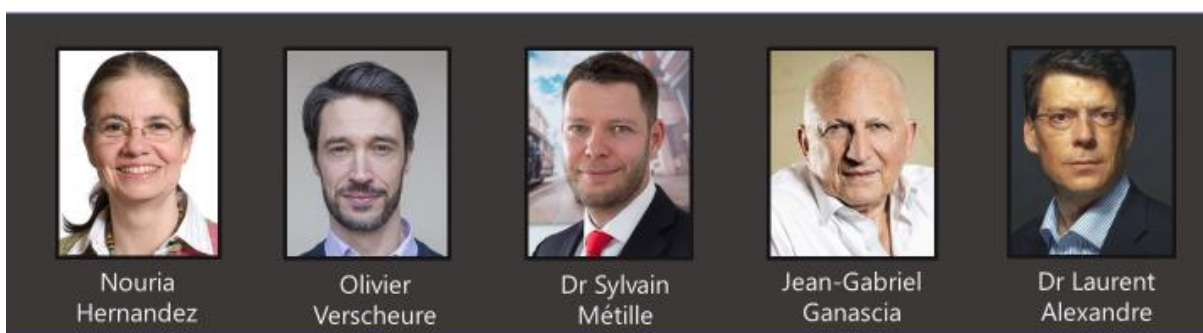
b. 9^{em} Congrès HR des sections romandes

Maria-Anna Di Marino responsable de ce congrès, le présente. Tout d'abord elle remercie l'UBS de son accueil et de sa générosité. Elle précise que la première version du congrès a eu lieu dans les mêmes locaux.

Le thème du congrès sera : **Intelligence Artificielle : Mutations majeures, quels impacts ?**

Il aura lieu le 09.09.2019 à l'Université de Lausanne.

Les intervenants seront :



Propos de
bienvenue:
Intelligence
Artificielle et UNIL

L'IA et la Science
des Données –
Challenges et
Opportunités

Intelligence
artificielle et droit:
Quel cadre légal et
quelles
responsabilités?

Ethique et
politique à l'ère de
l'intelligence
artificielle –
difficile trilemme

Le futur du travail
– Intelligence
Artificielle,
mutations et
impacts

Les différents ateliers seront :

ATELIER 1 - L'IA au service du recrutement – quel cadre légal et quelles responsabilités ?

ATELIER 2 - L'IA au service de la formation et des futurs dirigeants

ATELIER 3 - Le travail en mutation

ATELIER 4 - L'IA au service du développement des compétences et de la gestion de carrière

Un questionnaire, en lien avec le congrès, organisé en partenariat avec l'Université de Fribourg, sera envoyé prochainement. Mme Di Marino encourage et remercie l'assemblée d'y participer.

12. Présentation et approbation du budget 2018

Le Budget 2018 est présenté par Monsieur Alberto Imondi, nouveau trésorier de l'association, comme suit :

a. Les Produits

	Budget 2019	Budget 2018	Réalisé 2018
Produits			
Cotisations	133 000.00	132 000.00	135 200.00
Participations manifestations	16 000.00	12 000.00	16 510.00
JDTV	4 000.00	5 000.00	5 327.35
Sponsoring	10 000.00	-	-
Recettes diverses	-	-	4 652.00
60ème	-	-	7 680.00
Dissolution Provision 60ème	-	50 000.00	50 000.00
Dissolution Réserves	-	40 000.00	17 224.80
Total des produits	163 000.00	239 000.00	236 594.15

b. Les Charges

Charges			
Manifestations	40 000.00	40 000.00	41 838.80
Salaires et charges sociales	41 700.00	38 200.00	42 239.35
Frais administration et divers	15 000.00	30 000.00	13 914.97
Cotisation à HR Swiss	43 000.00	42 500.00	42 450.00
Community Manager	6 000.00	-	-
Prix HEG	2 000.00	2 000.00	2 000.00
Perte sur débiteurs	3 000.00	2 500.00	2 850.00
Maintenance informatique	4 000.00	4 000.00	3 732.10
Amortissement Projet digitalisation	12 000.00	10 000.00	17 215.90
Provision impôts	1 500.00	5 000.00	6 026.55
60ème anniversaires	-	90 000.00	76 165.16
Total des charges	168 200.00	264 200.00	248 432.83
Pertes	-5 200.00	-25 200.00	-11 838.68

Une perte de CHF 5200.- est prévue pour l'année 2019 et est à prévoir durant 4 à 5 années.
Le but est de la pallier si possible avec du sponsoring.

Le budget est accepté à l'unanimité.

13. Divers et propositions individuelles

Il n'y a aucune demande individuelle ni aucun divers.

Jérôme Rudaz remercie l'assemble, le comité et les membres des commissions.

La séance se termine par des applaudissements à 18h15.

Monsieur Jérôme Rudaz
Président



Madame Violaine Boschetti
Responsable du PV

